



## INFORMATIONS COMMUNALES

**LES TRAVAUX** de sécurisation de la voirie sont en cours de finalisation. Les chicanes de ralentissement sur la route de la plage au niveau de Penhoat sont terminées et celles de Ty-Anquer et route de Cast doivent encore recevoir la mise en place de la signalisation. Au centre bourg, il a été réalisé un plateau ralentisseur au niveau du carrefour place de la mairie afin de freiner les flux des véhicules traversant le bourg et prochainement des barrières verront le jour au niveau du passage piétons afin de sécuriser la sortie de l'école. Enfin il a été mis en place des bandes rugueuses sur la route de Penfond. Concernant la salle polyvalente, les travaux de la toiture ont débuté.

**ANIMAUX ERRANTS** Un signalement concernant des chats pouvant se montrer agressifs a été fait en mairie. Pour rappel l'article L. 211-19-1 du Code rural interdit de laisser divaguer sur la voie publique les animaux domestiques. Le maire détient un pouvoir de police spéciale (art. L. 211-22 du Code rural) en matière de chiens et chats errants. À ce titre tout chien ou chat errant trouvé sur la voie publique pourra être capturé et conduit à la fourrière.

**RECENSEMENT** Bientôt 16 ans : pensez au recensement. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Pour la période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2023 sont concernés les jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 2007. Attention, vous ne pouvez pas vous faire recenser avant le jour de vos 16 ans. Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans le trimestre de vos 16 ans, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

**LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE** se tiendra à 11 heures sur la Place du Souvenir à Ploéven en présence des enfants de l'école.

**NETTOYAGE DU CIMETIÈRE** Un grand merci à tous ceux qui ont participé au nettoyage de l'ensemble du cimetière samedi 14 octobre 2023. Une journée citoyenne à renouveler au printemps.

## ASSOCIATIONS

**PROJET ASSOCIATIF RECHERCHE MEMBRES** Un projet d'association « Club couture, travaux d'aiguilles » est en cours de réflexion. La mairie peut mettre à disposition un local pour les ateliers. Les futurs membres pourraient venir avec leur machine à coudre mais si le projet se concrétise l'association recherche des machines à coudre à donner. Si cette association vous intéresse, merci de vous faire connaître en mairie. Vos coordonnées seront ensuite communiquées à l'initiatrice du projet.

**COMITÉ DE JUMELAGE** : Il reste quelques places pour le voyage à la neige du 23 février au 2 mars 2024, une réunion aura lieu le 10 novembre à 20 h salle de la mairie.

## INFORMATIONS ANIMATIONS

**CLUB DES AÎNÉS** : Les membres du club se réunissent tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois à 15h00 dans la maison intergénérationnelle (Bibliothèque & Club des Aînés). Vous êtes tous les bienvenus pour un moment de partage autour d'activités diverses et d'une collation.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le stock des ouvrages (200 ouvrages) a été renouvelé et de nouveaux achats seront effectués courant novembre. La Bibliothèque Municipale (Tél : 02 98 73 98 81 & mail : [biblioploeven@orange.fr](mailto:biblioploeven@orange.fr)), est ouverte tous les **mardis de 16h30 à 18h30** ainsi que les **1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis de chaque mois de 10h00 à 12h00**. Un ordinateur est à disposition du public pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque. **SITE INTERNET POUR CONSULTER LA LISTE DES LIVRES** : <https://bibliotheque-ploeven.c3rb.org> (mon compte : Nom de famille & mot de passe : Date de naissance en chiffres sans espace).

## INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

**ACTIONS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE** : Dans le cadre d'une expérimentation sur trois ans en faveur du déploiement d'un service "jeunesse" élargi à l'ensemble du territoire, la gestion a été confiée au centre social Polysonnance qui interviendra dans chacune des communes. La partition financière des communes se fera au prorata du nombre d'habitants (pour Ploéven : 1742,09 €).

Dans le cadre de l'avancement du **PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI-H)**, une réunion se tiendra le **jeudi 9 novembre 2023 à 18h30** salle Claude Bellin à Plomodiern.

## HOMMAGE

### UNE VIE PROFESSIONNELLE DÉDIÉE À L'ENTRETIEN DE PLOÉVEN

Né en 1956 à *Kerhant* en Ploéven Jean-Claude SCORDIA qui vient de nous quitter a travaillé 36 ans pour la commune de Ploéven. Jean-Claude, a d'abord été manoeuvre à la menuiserie de Jean Marzin, puis aviculteur à Goloper et a continué sa carrière professionnelle au service de la voirie et de l'eau et à l'entretien des espaces vert. En parallèle, il a toujours été réserviste militaire ainsi que rugbyman. Ses entraînements et missions lui ont conservé une forme d'athlète bien utile pour ses multiples fonctions entre autres de ramassage des ordures ménagères et de fossoyeur en passant par le fleurissement de la commune avec l'obtention de premiers prix. Il était fier d'avoir participé au label du "zéro-phyto" de la commune.

Pour celui qui connut 3 maires en 36 ans : Jean Marzin – Jean Forey – Didier Planté, un grand merci pour sa disponibilité, son sens du devoir, sa gentillesse et sa très bonne connaissance des Ploévénos.

Jean-Claude a été une figure incontournable de notre commune.



## INFORMATIONS COMMERCIALES

Boulangerie Pâtisserie Épicerie **FURNIL DE PLOEVEN**, 2, rue de la Mairie - 09.73.38.31.49 - 29550 PLOEVEN - Ouvert du mardi au samedi de 7h00 à 13h00 et 16h00 à 19h00 et le dimanche de 7h00 à 13h00.

**BAR-RESTAURANT LA TAVERNE**, Place de la mairie - 06.50.99.11.17 - Ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 21h avec une coupure l'après-midi et le week-end de 10h00 à 01h00 (réservation conseillée pour les repas).

**CRÊPERIE TY'PIK**, 2 rue des mouettes - 02.98.93.45.15 - Ouvert du mardi au jeudi de 12h00 à 13h30 et de 19h00 à 20h30, le vendredi et samedi de 12h00 à 13h30 et de 19h00 à 21h00 et le dimanche de 12h00 à 13h30.

**AU MENHIR DE PLOÉVEN RESTAURANT ESTAMINET** - Lieu-dit LE COSQUER 29550 Ploéven - 06.72.31.63.48 - Ouvert du lundi au jeudi de 11h00 à 14h00 et de 17h45 à 20h00 et du Vendredi au dimanche de 11h00 à 15h00 et 17h45 à 21h30.

**Ets. PERENNOU** Travaux Publics, terrassements, bâtiments, pose de pierres - Rue des Troènes 29550 PLOEVEN - 02.98.91.71.35.

**COLIN SARL** Cloisons sèches, plâtrerie, isolation Rue des Troènes - 29550 PLOEVEN - 02.98.81.57.54 - [sarlcopin.jerome@orange.fr](mailto:sarlcopin.jerome@orange.fr)

**CAMPING DE LA MER** (49 emplacements) - Alexis Christel et Flavie Casuso 11, Ty-Anquer - 29550 PLOEVEN - 07.86.08.70.77 - [campingdelamerploeven@orange.fr](mailto:campingdelamerploeven@orange.fr)

**Christophe VAN LOO** Paysagiste / petite maçonnerie / clôture /Service à la personne / entretien jardin 3, Kerdern - 29550 PLOEVEN 09.67.14.60.97 / 06.70.70.12.87 [initiation.paysage@gmail.com](mailto:initiation.paysage@gmail.com)

**Arnault GAGNADOUX** Menuisier agenceur / multiservices /Pose de cuisine, dressing / faïence / Meubles en kit, étagères / entretien du jardin 12 rue des Hirondelles - 29550 PLOEVEN 02.98.81.27.75 /06.84.12.11.31 [gagnadouxarnault2@gmail.com](mailto:gagnadouxarnault2@gmail.com)

**Stefan HARLACHER** Restaurateur de tableaux 1, Kergonan- 29550 Ploéven 06.13.03.91.53 [stefanharlacher@hotmail.com](mailto:stefanharlacher@hotmail.com)